

Site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet
Compte ré pond du comité de pilotage n° 11

Sainte-Croix-Vallée-Française, le 26 février 2018

■ **Personnes présentes :**

Pierre Plagnes, maire de St Martin de Lansuscle et Président du comité de pilotage,
Hervé Donars, mairie de Mialet,
Rosalie Lefeu, syndicat des propriétaires forestiers du Gard,
Luc Capon, chargé de mission Natura 2000,
Michel Ruas, maire de Saint Jean du Gard,
Miche André, AAPPMA de Sainte Croix,
Yann Dissac, parc national des Cévennes,
Dominique Meffray-Daval, DDT de Lozère,
Lefeu Rosalie, syndicat des propriétaires forestiers du Gard,
Thierry Jacot, maire de Générargues,
Valérie Prouha, fédération départementale de Lozère de pêche,
Sophie Marco, COPAGE,
Jean-Philippe Reygrobellet, smage des Gardons.

■ **Personnes excusées :**

Émilie Brès, syndicat des hautes Vallées Cévenoles,
Karen Joyaux, communauté de communes vAigoual Causses Cévennes,
Eric Debenne, directeur Lozère Tourisme,
Francis Marchal, DDCS du Gard,
Alain Argilier, maire de Vébron,
Agence régionale de Santé Occitanie, délégation Lozère,
Patrick Malavieille, conseil départemental du Gard,
Loïc Moline, CRPF Lozère,
Yves Desmarets, conseil départemental du Gard,
Denis Bouat, président du département du Gard,
Isabelle Fardoux-Jouve, conseillère départementale du Gard,
Nathalie Lamande, DREAL Occitanie,
Virginie Guiroy, charte forestière Pays Cévennes.

Ouverture de séance

Luc Capon annonce l'ordre du Jour :

- 1- bilan d'activité 2017,
- 2- projet agro-environnemental et climatique,
- 3- proposition d'animation 2018,
- 4- questions diverses.

Valerie Prouha indique qu'elle souhaite intervenir dans le cadre des questions diverses

1-bilan d'activité 2017

Luc Capon présente le bilan d'activité 2017 (cf. présentation en pièce jointe),=> à intégrer

Synthèse des remarques :

Financement de l'animation :

Suite à une question sur le financement de l'animation des sites Natura 2000, Dominique Meffray-daval explique que certains sites sont gérés en régie comme le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet et d'autres en prestation de service.

Le président du comité de pilotage précise que dans le cas du Gardon de Mialet, la collectivité fait l'avance sur la totalité de l'année. Dominique Meffray-Daval rappelle que la collectivité peut éventuellement demander un acompte en cours d'année.

Écrevisse à pieds blancs et écrevisse signal :

Suite à la présentation des nouvelles données écrevisses, Valérie Prouha explique que suite à la réactualisation des connaissances sur cette espèce en 2016 et 2017, les populations d'écrevisses dans la vallée sont stables.

À ce jour, la présence de l'écrevisse signal (écrevisse américaine) n'est pas signalée dans la vallée. M. Ruas explique que cette écrevisse est présente sur la vallée du Gardon de Saint Jean. Il demande comment se déplace cette espèce puisqu'il semble qu'elle soit présente ponctuellement.

Valérie Prouha explique que les écrevisses américaines sont principalement déplacées par l'homme et se situent souvent à proximité des campings, les enfants, par exemple, les déplacent sans penser à mal et les introduisent sur d'autres secteurs.

Luc Capon explique qu'un barrage situé en aval du Gardon de Mialet semble arrêter l'écrevisse signal. La situation n'est pas figée et l'arrivée de cette écrevisse est à envisager dans l'avenir.

Charte Natura 2000 et taxe sur le foncier non bâti (TFNB):

Luc Capon évoque le problème de la charte Natura 2000 et l'exonération de la TFNB. Dominique Meffray explique que l'exonération porte uniquement sur la partie communale et intercommunale de la taxe. Lors de la mise en place de l'exonération de la TFNB, l'État assurait une compensation quasi intégrale aux communes. Cependant la compensation rattachée à une valeur datant de 2003, baisse chaque année.

La loi de finance 2017 a statué sur le maintien de la compensation à hauteur de 22.39 %.

La position du Ministère de la Transition écologique et solidaire est de ne pas promouvoir actuellement les engagements à la charte Natura 2000 ouvrant droit à exonération.

M.Ruas explique qu'il a cherché à comprendre le montant et la part qui est exonérée mais qu'à ce jour il n'y a aucune visibilité, notamment dans le cadre de la charte du Parc national des Cévennes. Yann Dissac, vérifiera auprès du PnC les modalités d'exonération de la TFNB dans le cadre de la convention de la charte du Parc national des Cévennes.

Débardage à cheval dans le cadre du week-end châtaignier :

Rosalie Lefeu demande qu'elle est le coût et la rentabilité sur le débardage à cheval. Luc Capon explique que d'après le prestataire de cette démonstration de débardage à cheval, les propriétaires rentrent dans leurs frais en ayant une gestion différenciée des bois au sein d'une parcelle en taillis et en distinguant au sein d'une même parcelle les différents bois qui peuvent être utilisés pour le bois d'œuvre, le bois de chauffage et le bois énergie. Le prestataire a expliqué que ce travail fin permet de gérer la forêt tout en permettant l'entretien de la châtaigneraie pour que cette dernière produise des bois de meilleures qualités dans quelques années. Luc Capon fera passer à Rosalie Lefeu le contact de la personne qui a réalisé la démonstration.

Pin de Salzmann et pin maritime :

La régénération du Pin de Salzmann est plus faible que le pin maritime. A ce titre, M. Thierry Jacot indique qu'il serait bien de travailler sur la réduction du pin maritime car son implantation et son développement sont trop importants. Rosalie Lefeu rappelle que c'est le manque de gestion qui a conduit à cet état de fait. S'il

est bien géré, il sera limité ou contenu. Il pourra de plus donner un bon bois et une bonne valeur économique. Ce qui n'est pas fait à ce jour. Naturellement c'est le chêne vert ou le chêne blanc qui sont présents mais en raison de la densité des pins, ils ne peuvent se développer correctement. Rosalie Lefeu et Luc Capon explique qu'il y a besoin d'encourager les propriétaires à mieux gérer les milieux naturels.

M Thierry Jacot indique que du Pin de Salzmänn serait présent sur la commune de Générargues. Un élu de Saint Germain a indiqué au chargé de mission Natura 2000 que du pin de Salzmänn serait présent aussi sur la commune de Saint-Etienne Vallée Française.

Contrats Natura 2000 :

Des contrats sont en cours d'étude et d'autres en attente. Luc Capon indique que les contrats ne sont pas forcément financés au moment du dépôt de la demande de subvention du fait des enveloppes limitées et des priorisation au niveau régional.

Dominique Meffray indique que les enjeux régionaux sont à pondérer avec les enjeux locaux. Il faut également regarder le coût du contrat. La restauration de la châtaigneraie à titre d'exemple donne lieu à des contrats qui consomment beaucoup d'enveloppe.

Assèchement des cours d'eau l'été et conséquences sur les populations d'espèces piscicoles et d'écrevisses à pieds blancs :

Luc Capon évoque que l'assèchement des cours d'eau s'est accentué en 2017 avec une mortalité plus importante des populations piscicoles en raison de l'assèchement des trous d'eau. Il souhaite une concertation entre les acteurs concernés pour mettre en place des sauvetages pendant la période sensible.

Valérie Prouha indique qu'un déplacement des populations piscicoles est à étudier plus sérieusement en cas de sécheresse. Il faut cependant bien définir les linéaires à traiter et les secteurs d'accueil. Cela n'est toutefois pas une solution pour toutes les populations et une concertation doit avoir lieu. Elle indique aussi que la génétique des populations est importante. Les espèces les mieux adaptées peuvent traverser ce phénomène d'assec. Il est nécessaire de faire une cartographie et un diagnostic par secteur.

L'agence française de la biodiversité (ex ONEMA) a un suivi des assecs mais d'après les contacts que Luc Capon a eu avec l'AFB, il semblerait qu'il n'y ait pas de suivi des assecs sur le Gardon de Mialet.

Luc Capon indique que cette année des gours d'habitude en eau en été, ont totalement disparu en 2017 sur des linéaires importants dans le gardon principal et que la communication est difficile auprès de la population estivale lorsque la mortalité dans les gours survient.

D'autres membres du COPIL indiquent qu'il y a de la vie (petits individus) dans les interstices des alluvions qui semblent susceptibles de réapparaître lors des premières pluies.

2- projet agro-environnemental et climatique pour l'année 2017

Luc Capon présente le bilan de la contractualisation 2017 et les perspectives 2018 (cf diaporama en pièce jointe)

3- panneau d'information et de sensibilisation

Panneaux d'information et de sensibilisation :

Thierry Jacot, maire de Générargues demande pourquoi il n'est pas prévu sur le secteur de Générargues un panneau d'information et de sensibilisation.

Luc Capon explique que les panneaux d'information sont placés à des endroits stratégiques notamment parkings ou points importants d'accès à la baignade pour sensibiliser les habitants et personnes de passages immédiatement avant qu'ils ne se rendent sur le lieu de baignade. Sur la commune de Générargues, il n'y a pas de point d'accès important pour se rendre à la baignade sur le Gardon de Mialet.

Luc Capon évoque que la localisation d'un panneau reste à définir sur Mialet. Hervé Donars et Luc Capon échangent sur les possibilités d'implantation. Un rapprochement avec la commune se fera dans les semaines à venir pour l'implantation de ce panneau.

Après consultation, l'ensemble des membres du comité de pilotage valide le bilan d'activité 2017

4- proposition d'animation 2018 (cf. présentation ci-jointe)

Luc Capon fait des propositions pour l'année 2018

Priorité 1 :

- Suivi du PAEC et contractualisation MAEC
- Suivi et préparation : contrats Natura 2000
- Rallye nature collègues St Jean et St Etienne
- Week-end forum sur l'eau
- Panneaux d'information et de sensibilisation
- Suivi projet Terra rural : troupeau d'intérêt collectif
- Lettre d'information n°9
- Inventaires : Castor, Prairies maigres de fauche, Écrevisse, Azuré du serpolet,..
- Suivi des projet soumis à évaluation d'incidences

Priorité 2 :

- Une animation grand public sur les forêts anciennes (Été 2018)
- Finalisation et suite à donner de l'étude de l'incidence potentielle de la fréquentation de certains cours d'eau à canyoning
- Poster sur les chauves souris (site Natura 2000 Galeizon)
- Mise en place de suivi de certains habitats (milieux ouverts)
- Mise à jour des données SINP

Synthèse des remarques :

Forum sur l'eau :

Luc Capon présente le projet de forum sur l'eau pour 2019 qui se tiendrait sur différents lieux.

Dominique Meffray, Hervé Donars et Yann Dissac estiment que le chargé de mission Natura 2000 ne doit pas se mettre en tête de fil de ce projet.

Jean-Philippe Reygrobellet indique que c'est Luc Capon qui a lancé ce projet et que tous les acteurs sont tous en quête de temps. Ce projet a donc été repoussé en 2019 car initialement proposé pour une réalisation en 2018. Le Smage des Gardons se pose la question sur le temps à passer sur la communication. Un projet de trop grande ampleur est chronophage et personne ne peut y consacrer un temps très important.

Il est aussi évoqué que Luc Capon doit rester sur la biodiversité et resserrer les liens entre le Smage des Gardons et Natura 2000 et utiliser des outils existants.

Une réunion en mars est prévue pour organiser ce projet de sensibilisation et qu'il est nécessaire de bien définir les besoins et les limites d'intervention du chargé de mission Natura 2000. exemple nécessité de transition agriculture économe, gestion de la ripisylve,...

Sophie Marco rappelle que Copage a organisé une journée technique sur l'eau pour un public agricole avec la fédération de pêche et un lycée agricole mais juge le résultat peu satisfaisant car la mobilisation a été faible.

Les élus expliquent que sensibiliser à la gestion de la ressource en eau à titre individuel est difficile notamment sur la problématique de déclaration en mairie des forages individuels.

Thierry Jacot évoque que pour un tel projet, les collectivités et les élus peuvent être des partenaires intéressants et à solliciter pour bien définir les besoins.

L'ensemble des membres du comité de pilotage valide le programme d'action 2018

5-Question diverses

Projet sur l'évolution du barbeau méridional :

Valérie Prouha évoque un projet qui sera porté par la fédération départementale Lozère de pêche au niveau Lozère pour connaître l'état des populations de barbeau méridional sur 84 stations en France (sept départements) et dont quatre stations en Lozère ont été sélectionnés (Gardon de Sainte Croix, Gardon de Saint Martin, Gardon d'Alès) : échantillonnage génétique sur 20 Barbeaux. L'objectif de cette étude est de comparer les évolutions jusqu'en Savoie en lien avec l'université d'Aix en Provence. Valérie Prouha souhaiterait que Luc Capon participe au choix des stations prévues sur le site Natura 2000. Les membres valident l'intervention de Luc Capon.

Clôture de séance

Pierre Plagnes et Luc Capon, après avoir remercié les membres de leur participation, clôturent ce onzième comité de pilotage.

Amélioration des connaissances : 1-bilan d'activité 2017

Etude pilote sur la châtaigneraie (Valhoriz et Avion Jaune)

Objectif : détection aéroportée de la châtaigneraie sur site pilote



Données docob



Méthode cassia

Etude de l'incidence potentielle de la fréquentation de certains cours d'eau à canyoning :

- Mieux connaître la pratique localement,
- identifier les cours d'eau à enjeux,
- proposer des pistes d'actions pour limiter l'incidence de cette activité.

3 cours d'eau analysés, bilan : enjeu de conservation prioritaire sur le Valmaie

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2017

Sensibilisation-Formation 1-bilan d'activité 2017

Actions 2017:

- Animation découverte de la vie aquatique (St Etienne VF)
- Week-end châtaignier (Site Croix Vallée Française)
- Rallye nature (Saumane) et intervention en classe pour 3 classes de collèges (80 élèves) St Etienne Vallée Française, Saint Jean du Gard
- Panneaux d'information et de sensibilisation
- Formation élagage et entretien des châtaigniers (Site croix VF)

Préparation actions 2018-2019 :

- 4ème Rallye nature (mai 2017),
- Week-end sur forum sur l'eau (Automne 2019),
- Animation forêts anciennes et leur diversité (été 2017)

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Information et communication 1-Bilan d'activité 2017



- Articles de presse
- Lettre d'info n°7
- Actualisation site internet et création page Facebook
- Actualités site Natura 2000
- Poster Réseau Natura 2000 en Cévennes

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Évaluation des incidences 1-Bilan d'activité 2017

Mesurer les effets et adapter les pratiques

13 projets ont été ou sont suivis :



- aménagements routiers
- plans de gestion des cours d'eau
- défrichement
- documents d'urbanisme

Cinq autres projets ont été suivis pour une prise en compte des objectifs de conservation

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2017

Contrats Natura 2000:

Suivi des contrats signés en 2016 et subventionnés en 2017

Commune	Type	Superficie	Montant du contrat
Molzon	Restauration de châtaigneraie cévenole méditerranéenne	2,23 ha	23 817 €
Saint Germain de Calberte	Restauration de châtaigneraie cévenole méditerranéenne	2,06 ha	28 365 €
Sainte Croix Vallée Française	Restauration de landes sèches européennes, prairies de fauche	1,71 ha	7 884 €
Total		6 hectares	60 066 euros

Quatre contrats potentiels en 2018 : Mialet, Le Pompidou et Saint Germain de Calberte

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2017

Contrats Natura 2000:

Trois projets de contrat natura 2000 à l'étude

Projet de réouverture : Vallée de la Baumelle



Dossier complexe : La plus grande superficie appartient à 3 propriétaires en indivision, deux d'entre eux sont favorables, la 3ème personne ne se positionne pas.

Deux autres contrats en attente : restauration châtaigneraie

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Ordre du jour :

- 1- bilan global d'activité 2017,
- 2- bilan projet agro-environnemental et climatique 2017,
- 3- bilan panneaux d'information et de sensibilisation,
- 4- propositions d'animation 2018,

Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Projet agro-environnemental et climatique 2017 1-bilan d'activité 2017

Opérateur : Syndicat des hautes vallées cévenoles
Budget demandé sur ensemble PAEC 1,2 M€
665 000 euros alloués sur 3 ans (2017-2019)

VGM : 27 candidatures en 2017

Début de la campagne de contractualisation (mars 2017)

7 agriculteurs ont été contactés

Bilan 3 agriculteurs se sont engagés
(Le Pompidou et St Germain de Calberte)



Valleé du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

1-bilan d'activité 2017

Bilan des Mesures agro-environnementales 2017 (site Natura 2000)

Superficie totale cumulée engagée : 216 hectares
 Montant total engagés sur 5 ans : 80 474 euros
 (PAEC vallées cévenoles = 41119 euros)

Préparation Campagne 2018
 Démarrage en septembre 2017

A ce jour, 6 contrats agricoles devraient être signés

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Ordre du jour :

- 1- bilan d'activité 2017,
- 2- bilan projet agro-environnemental et climatique,
- 3- bilan panneaux d'information et de sensibilisation,
- 4- propositions d'animation 2018,

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Panneaux d'information et de sensibilisation

Objectifs : Informer, sensibiliser et rendre acteur la population touristique pour préserver

Obtention de la subvention (subventionnée à 100%= État FEADER): 15239€

10 panneaux identiques sur l'ensemble de la vallée + 1 supplémentaire demandé et financé par la commune de St Etienne Vallée Française

Temps important consacré à suivre les prestataires

Deux comités techniques de suivi réunis pour suivre le projet

Signature de convention d'implantation avec les propriétaires

Coordination des travaux d'implantation en cours

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Panneaux d'information et de sensibilisation

Localisation des panneaux

Coordination des travaux d'implantation en cours

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Ordre du jour :

- 1- bilan d'activité 2017,
- 2- bilan projet agro-environnemental et climatique 2017,
- 3- bilan panneaux d'information et de sensibilisation,
- 4- propositions d'animation 2018,

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Enjeux/priorités 2018

Thématiques	Niveau de priorité
Suivi du PAEC et contractualisation MAEC	priorité 1
Suivi et préparation : contrats Natura 2000	
Rallye nature collèges St Jean et St Etienne	
Week-end forum sur l'eau	
Panneaux d'information et de sensibilisation	priorité 2
Suivi projet Terra rural : troupeau d'intérêt collectif	
Lettre d'information n°9	
Inventaires : Castor, Prairies maigre de fauche, Ecrevisse, Azuré du serpolet..	
Suivi des projet soumis à évaluation d'incidences	

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Enjeux/priorités 2018

Thématiques	Niveau de priorité
Une animation grand public sur les forêts anciennes (Été 2018)	priorité 1
Finalisation et suite à donner de l'étude de l'incidence potentielle de la fréquentation de certains cours d'eau à canyoning	
Poster sur les chauves souris (site Natura 2000 Galeizon)	priorité 2
Mise en place de suivi de certains habitats (milieux ouverts)	
Mise à jour des données SINP	

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018

Merci de votre attention

Et aux partenaires :

Et l'ensemble des communes du site Natura 2000

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - 2018